

Selon la norme NF C 18-510

FORMATION PROFESSIONNALISANTE

Formation Non Habilitante

PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES



Informations pratiques

Durée : 7 heures soit 1 jour.

Nbre de participants par groupe : 4 à 8 stagiaires.

Horaires : Adaptés en fonction de la typologie du groupe.

Tarifs : Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis

Lieux : Chez le client ou en centre de formation.

ARCAS FORMATION SAS

SAS au capital de 7540€
SIRET : 843 106 972 00014
APE : 8559A

Siège : 3 rue Philibert
Appt 39 - Résidence ORION
97400 Saint Denis



0692 23 52 32 / 0692 54 88 86



arcas.formation@gmail.com



<https://arcas-formation.com>



<https://www.facebook.com/arcasformation>

Objectifs de la Formation

- A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de connaître les dangers de l'électricité, de mettre en œuvre les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Il appartient à l'employeur de vérifier la capacité du stagiaire à appliquer les instructions spécifiques à l'entreprise (L4121-4 du Code du Travail).

Public concerné & Prérequis

- Aptitude médicale, être capable de comprendre les instructions de sécurité
- Exécutants de travaux non électriques, travailleurs indépendants, employeurs exposés à un risque électrique, à l'occasion d'opérations ne nécessitant pas règlementairement la possession d'un titre d'habilitation (cas prévu par la norme).
- L'habilitation est obligatoire pour effectuer toutes opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles.

Modalités d'accès

- Pièce(s) justificative(s) :
 - ✓ Pièce d'identité en cours de validation

Méthodes, moyens & supports pédagogiques

- Formateurs qualifiés dans le domaine en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par un organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet et en andragogie.
- La formation s'appuie sur la pédagogie active adaptée aux publics.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection,
- Support transmis aux stagiaires :
 - ✓ Livret de synthèse
- Evaluation théorique et pratique.
- **Installations en centre de formation** : salles de cours, tables, chaises, mur pour la projection, tableau papier ou effaçable. **En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires,**
- **Equipements techniques à mettre à disposition par le client** :
(Attention : Lors d'une formation intra-entreprise, s'il est impossible d'organiser la formation pratique dans des conditions représentatives d'un chantier électrique réel, celle-ci pourra être organisée dans un chantier-école.)
 - ✓ Local électrique
 - ✓ Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension
 - ✓ EPI et équipements de protection (obstacle, nappe, tapis, tabouret, balisage...)
 - ✓ Outillage et matériels électroportatifs (dont VAT)Chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI personnels (formations inter et intra).
Les appareils utilisés en formation et les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes à la réglementation et entretenus. La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées. Une vérification sera réalisée au préalable à la formation afin de vérifier l'adéquation de l'environnement de travail et les matériels à disposition.
(Cf. D.FORM_PRE06D-v02 - Liste Equipements – NON_HAB_ELEC)

- Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail
- Risque électrique : Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail
- Opérations électriques : Norme NF C 18-510
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

Théorie et pratique :

- Les obligations légales des employeurs et des travailleurs en matière de sécurité du travail.
- Les grandeurs électriques (courant alternatif et continu, tension, intensité, résistance, puissance, etc.).
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Les risques liés à l'environnement électrique, pour les non-électricien.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Revue des instructions de l'entreprise et visite des installations présentant des risques électriques.

Au démarrage de la formation :

- Accueil et intégration des stagiaires,
- Présentation du livret stagiaire (fiche d'évaluation théorique, pratique, ...)

Pendant la formation :

- Les feuilles d'émargements sont remplies par les stagiaires et le formateur à la fin de chaque demi-journée.

A la fin de la formation :

- Des modalités sont prévues pour évaluer le déroulement de l'action et ces effets sous forme d'une enquête de satisfaction. Ceci permet de mesurer les écarts entre le projet de l'apprenant et sa réalisation concrète.

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire)

- Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
- Partie Pratique : Evaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510 (en situation de travail), au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation individuelle remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Archivage en interne dans le centre de formation d'un certificat de réalisation

- Recommandée tous les 3 ans

ARCAS**FORMATION**

SAS au capital de 7540€

Siège : 3 rue Philibert – apt 39 - Résidence ORION – 97400 Saint Denis

SIRET : 843 106 972 00014 – APE : 8559A

Tél : 0692 23 52 32 - 0692 54 88 86

arcas.formation@gmail.com / <https://arcas-formation.com> / <https://www.facebook.com/arcasformation>